

Votants : 95 Convocation du Conseil de Communauté : le 7 décembre 2012 Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 18 décembre 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 17 décembre 2012

FINANCES- ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL AU TRESORIER PRINCIPAL

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOUR, Gérard GIBAULT, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Anthony BONNIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GOUSSARD, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Joël MISBERT à Thierry DEVAUTOUR, Gilbert GOLAZ à Sylvie DEBOEUF, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Alain BAUDIN à Elsie COLAS, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Dominique BOUTIN-GARCIA à Annie COUTUREAU, Alain CHAUFFIER à Philippe REY, Patrick DELAUNAY à Denis THOMMEROT, Michel GENDREAU à Jacques TAPIN, Emmanuel GROLLEAU à Virginie LEONARD, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Aurélien MANSART à Pilar BAUDIN, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Alain PIVETEAU à Pascal DUFORESTEL, Sylvette RIMBAUD à Guillaume JUIN, Jean-Claude SUREAU à Michel SIMON

<u>Titulaires absents suppléés :</u>

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE, Nicole DAVID par Christian GOUSSARD, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD par Anthony BONNIN

Titulaires absents:

Maryvonne ARDOUIN, Elisabeth BEAUVAIS, Didier DAVID, Francis DUPONT, Christian GRELIER, Frédérico PASTOR, Pierre RIGAUDEAU

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, Gilbert GOLAZ, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Alain CHAUFFIER, Patrick DELAUNAY, Michel GENDREAU, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Jean-Claude SUREAU

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaelle MANGIN

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20121217-c18-12-2012-DE Date de télétransmission : 20/12/2012 Date de réception préfecture : 20/12/2012

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 DECEMBRE 2012

FINANCES – ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL AU TRESORIER PRINCIPAL

Monsieur Thierry DEVAUTOUR, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Vu l'arrêté du 16 décembre 1983 (J. O. n° 292 du 17 décembre 1983) fixant les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux receveurs des Collectivités et Etablissements publics locaux.

Cette indemnité est calculée chaque année par application à la moyenne annuelle des dépenses budgétaires réelles afférentes aux trois dernières années du barème prévu à l'article 4 de l'arrêté précité.

Vu la lettre de Bernard VIGUIE en date du 2 octobre 2012 demandant le versement de ladite indemnité au titre de l'année 2012,

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Décider d'allouer à Bernard VIGUIE, Trésorier Principal, l'indemnité de conseil au taux de 75% au titre de l'année 2012.
- Les crédits correspondants sont inscrits au budget de la CAN.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 95 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20121217-c18-12-2012-DE Date de télétransmission : 20/12/2012 Date de réception préfecture : 20/12/2012